

Convocation à l'AG ordinaire du 12 janvier 2023

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le jeudi 12 janvier, au grand hôtel de Solesmes à 20h30.

Ce message tient lieu de convocation.

L'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire sera le suivant :

- Rapport moral du président 2021 - 2022 Nicolas Leborgne
- Présentation bilan financier année 2021 -2022 : Nicolas Leborgne - Bruno Hivert
- Vote du quitus financier
- Présentation candidatures au comité 2023-2024
- Vote candidature comité 2023 -2024

Les candidatures au comité 2023-2024 seront envoyées dès qu'elles seront reçues par le club au plus tard le 31 décembre 2022.

Pour pouvoir voter, les membres devront être à jour de leurs cotisations (jusqu'à fin décembre 2022).

Les personnes qui le souhaiteraient peuvent donner pouvoir à un autre rotarien en cas d'absence à cette réunion. Un membre rotarien ne peut recevoir qu'un seul pouvoir.

A la suite de cette assemblée générale, se déroulera une réunion statutaire habituelle dont l'ordre du jour sera envoyé dans la semaine précédente.